

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021
DELIBERATION N° DE-2021-256

L'an deux mil vingt et un, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (jusqu'à 18h19 et à partir de 20h06), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 19h40), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL, Mme BRAU-BOIRIE à M. LACASSAGNE, Mme MOTHES à M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL (à partir de 18h19 et jusqu'à 20h06), M. ESTEBAN à M. ABADIE, Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 19h40)

Absent(s) :

M. ALLEMAN (jusqu'à 18h32 pour le vote des délibérations n° DE-2021-223 à 224)

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. LAIGUILLON,

OBJET : FINANCES – Exercice 2021 - Soutien au monde associatif - Subventions aux associations et organismes.

De nombreuses associations et organismes ont bénéficié du versement d'une subvention de la Ville au titre de l'année 2021. Cependant, dans les cinq cas ci-après, la subvention qui a été accordée pour l'année 2021 apparaît insuffisante au regard des charges que ces structures ont dû supporter cette année. Elles ont ainsi sollicité la Ville pour le versement d'un complément de subvention ou d'une subvention exceptionnelle.

Office de tourisme de Bayonne

La Ville de Bayonne a confié à l'Office de tourisme, par convention, la mise en œuvre opérationnelle des spectacles à la salle Lauga, dans le cadre de la programmation de « Lauga côté scène ». Sur le même principe, il a été confié à l'Office de tourisme la programmation du programme "Les Arènes chantent" aux Arènes Marcel Dangou. L'Office de tourisme s'est également vu confier la gestion du "Comptoir de la Ville de Bayonne" (drive des producteurs locaux).

Au vu du bilan définitif transmis par l'Office de tourisme pour l'année 2021, la gestion de ces trois activités fait apparaître un besoin de financement additionnel, et il convient donc que la Ville, conformément aux dispositions prévues dans la convention, lui attribue une subvention complémentaire :

Lauga côté scène	30 000 €
Les arènes chantent	78 200 €
Drive producteurs fermiers	25 000 €
Total	133 200 €

EPCC du Sud-Aquitain

Par délibération du Conseil municipal du 8 avril 2021, la Ville a octroyé une subvention de 97 000 € à l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) du Sud-Aquitain (Scène nationale), dont une partie (47 000 €) était destinée à compenser partiellement le paiement à la Ville des loyers des locaux qu'il occupe.

Compte tenu de l'exonération du paiement de 6 mois de loyers, accordée par délibération du 22 juillet 2021 et motivée par l'arrêt des activités de la structure, et de la reprise d'activité constatée à la rentrée 2021, l'EPCC sollicite une aide financière complémentaire de la part de la Ville, d'un montant de 36 181,75 €, destinée à couvrir le reste à charge des loyers dus jusqu'à la fin de l'année 2021.

MVC Bayonne centre-ville

La Maison de la vie citoyenne (MVC) Bayonne Centre-Ville bénéficie depuis de nombreuses années d'une mise à disposition de locaux municipaux. Il apparaît que des travaux de gros entretien sont à réaliser rapidement afin de pouvoir continuer à accueillir les usagers dans des conditions satisfaisantes. Aussi, la MVC sollicite un cofinancement de la Ville pour les travaux d'entretien du bâtiment qui seront réalisés d'ici la fin de l'année, à savoir le renouvellement des volets roulants, la rénovation des menuiseries et de la zinguerie.

Le montant total des interventions est évalué à 12 225 € et l'association se propose de prendre en charge, sur ses fonds propres, 5 895 € soit 48 % des frais. Il est proposé d'attribuer une subvention d'équipement de 6 500 € pour la réalisation de ces travaux.

Buhaminak

L'association Buhaminak, chœur de femmes attaché à la culture basque et à l'euskara et impliqué dans l'animation des différentes manifestations organisées par la Ville,

organise le 5 décembre 2021 un concert à la salle Lauga pour fêter ses 20 ans d'existence. Ce concert nécessite des moyens techniques importants, dont le coût total s'élève à 12 150,60 €. La Ville est ainsi sollicitée pour aider, de manière exceptionnelle l'association dans la mise en œuvre de son projet, à hauteur de 2 000 €.

Office national des anciens combattants et victimes de guerre

La Ville de Bayonne a organisé la commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale (1914-1918) et de l'hommage à tous les « morts pour la France », le jeudi 11 novembre 2021, au monument aux morts de Bayonne. A cette occasion, 500 autocollants « bleuets de France » ont été remis à tous les enfants et au public convié (autorités publiques, conseillers municipaux, etc).

Il est proposé d'attribuer une subvention de 920 € à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) pour la fourniture de ces autocollants.

Il est ainsi demandé au Conseil municipal d'approuver l'attribution de ces différentes subventions pour un montant total de 178 801,75 €.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général adjoint